

## Présentation

À la session 2005, 2 055 postes ont été ouverts aux différents concours de recrutement des personnels ITRF. On compte ainsi 914 postes pour la catégorie A qui regroupe les ingénieurs de recherche, d'études et assistants ingénieurs, 634 pour la catégorie C (adjoints et agents techniques) et 507 pour les techniciens, seul corps de catégorie B.

Il y a 14 % de plus de postes ouverts aux concours externes qu'aux concours internes et réservés. Le concours externe d'IGR offre jusqu'à deux fois plus de postes que l'interne. La sélectivité des concours externes est fortement contrastée selon le corps : globalement, 49,6 candidats sont inscrits pour un poste ouvert, mais ce ratio est plus élevé pour les concours de catégorie A, avec 93,3 candidats inscrits pour un poste au concours externe d'IGE, ou 72 candidats à celui d'ASI. En catégories B et C, on retrouve des ratios plus classiques avec 17,6 candidats inscrits pour un poste en catégorie C et 15 candidats en catégorie B. Pour les concours internes et réservés, ce rapport est globalement de 10,8 candidats pour un poste ouvert. Le taux le plus élevé s'établit au concours d'ASI (15,6 candidats pour un poste) et le plus faible au concours de technicien de recherche et formation (8,8 candidats pour un poste).

1 856 candidats ont été reçus sur liste principale à l'ensemble des concours, soit un taux de couverture global de 90,3 %. 96,1 % des postes offerts aux concours de technicien ont été pourvus, contre seulement 81,5 % des postes aux concours d'IGR. Les taux de couverture aux concours externes (92,6 %) sont supérieurs à ceux des concours internes et réservés (87,7 %), en particulier aux concours d'IGR (respectivement 85,9 % et 72,3 %) et d'IGE, (93,4 % contre 84,2 %). Toutefois, pour un grand nombre de concours, l'existence de listes complémentaires (1 921 admis dont 1 407 aux concours externes) permet de couvrir les besoins en recrutement, et de pallier les éventuels désistements. Tous concours confondus, le taux de réussite s'établit à 3,3 %. Les taux les plus élevés sont associés aux concours de catégories B et C, respectivement 10,2 % à celui de technicien et 8 % à ceux d'adjoint et d'agent techniques. En revanche, ce taux est nettement inférieur pour les concours de catégorie A (1,8 %) [1].

En 2005, trois concours ont été organisés pour le recrutement des personnels des bibliothèques (huit en 2004). 83 postes sont offerts aux différents concours. Globalement, 128,8 candidats sont inscrits pour un poste aux concours externes contre 9,9 aux concours internes et réservés. Le taux de réussite se révèle toujours contrasté : 1,3 % aux concours externes contre 11,7 % aux concours internes et réservés. Tous les postes ont été pourvus [2].

## → Pour en savoir plus

Sources : Direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

## Définitions

■ **Les concours des personnels des bibliothèques** sont des concours nationaux organisés par l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) de Villeurbanne.

■ **Les concours de recrutement des personnels ingénieurs, et personnels techniques de recherche et formation (ITRF)** s'effectuent par branche d'activité professionnelle (BAP) et emploi-type. Les modalités d'organisation des concours de catégorie A ont été modifiées en 2002 : ces concours comportent désormais une phase d'admissibilité nationale (un même jury pour tous les postes offerts dans le même corps, la même BAP et le même emploi-type) et une phase d'admission locale (organisée au niveau de chaque établissement dans lequel un poste au moins est à pourvoir dans cet emploi-type).

La nomenclature des BAP, qui a également été rénovée, est la suivante :

A : Sciences du vivant (SV) ; B : Sciences chimiques sciences des matériaux (SCSM) ; C : Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique (SIIS) ; D : Sciences humaines et sociales (SHS) ; E : Informatique et calcul scientifique (ICS) ; F : Documentation, édition et communication (DEC) ; G : Patrimoine, logistique et prévention (PLP) ; I : Gestion scientifique et technique des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (GST/EPCSCP).

■ **Inscrits.** Candidats ayant retourné leur(s) dossier(s) complété(s) dans les délais impartis. En catégorie A, un concours est identifié par affectataire d'emploi (phase locale d'admission). Une même personne peut donc s'inscrire à plusieurs concours dans le même emploi-type et être déclaré admissible par un même jury pour l'ensemble de ces concours. Il est donc nécessaire, pour ce type de concours, de raisonner en termes de candidatures et non de candidats physiques.

■ **Présents.** Candidats qui se sont présentés à la première épreuve écrite des concours, lorsqu'elle existe, ou dont le dossier a été jugé recevable.

■ **Admissibles.** Candidats inscrits autorisés à passer l'(les) épreuve(s) orales(s). Un même candidat peut être admissible à plusieurs concours.

■ **Admis.** Candidats admis sur liste principale.

■ **Taux de couverture.** Rapport du nombre d'admis au nombre de postes, en %.

■ **Taux de réussite.** Rapport du nombre d'admis au nombre de présents, en %.

## [1] Concours des personnels ITRF - Session 2005 (France métropolitaine + DOM)

Corps	BAP	Concours externes (1)					Concours internes et réservés				
		Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
Ingénieur de recherche (IGR)	A	11	570	550	185	8	2	6	2	1	1
	B	9	606	584	205	9	1	3	2	2	1
	C	24	1 603	1 574	988	23	2	4	4	3	2
	D	2	83	81	19	1	2	17	17	17	2
	E	30	1 911	1 853	368	23	17	257	232	82	11
	F	2	70	69	10	2	5	37	30	12	5
	G	9	216	211	86	8	1	1	1	1	1
	I	12	392	373	80	11	17	176	164	58	11
	<b>Total</b>	<b>99</b>	<b>5 451</b>	<b>5 295</b>	<b>1 941</b>	<b>85</b>	<b>47</b>	<b>501</b>	<b>452</b>	<b>176</b>	<b>34</b>
Ingénieur d'études (IGE)	A	35	3 184	3 156	1 016	31	13	73	53	37	12
	B	15	1 244	1 233	434	14	3	15	15	13	3
	C	29	1 901	1 876	860	29	8	39	38	27	8
	D	16	1 440	1 424	539	15	1	3	3	1	1
	E	94	11 556	11 246	2 876	86	37	681	615	152	26
	F	41	4 466	4 401	1 203	41	24	76	70	52	23
	G	27	880	862	426	24	7	48	48	24	5
	I	62	5 087	5 045	938	58	72	669	611	251	61
	<b>Total</b>	<b>319</b>	<b>29 758</b>	<b>29 243</b>	<b>8 292</b>	<b>298</b>	<b>165</b>	<b>1 604</b>	<b>1 453</b>	<b>557</b>	<b>139</b>
Assistant ingénieur (ASI)	A	15	1 106	758	203	14	5	95	95	61	5
	B	5	276	150	70	5	6	42	42	27	6
	C	20	679	348	197	17	12	76	74	46	12
	D	4	264	92	12	2	-	-	-	-	-
	E	47	5 806	3 358	1 407	44	31	459	418	183	29
	F	12	1 083	573	122	8	23	144	139	60	20
	G	26	392	253	138	20	15	142	138	60	8
	I	17	913	448	109	15	46	1 194	1 163	292	34
	<b>Total</b>	<b>146</b>	<b>10 519</b>	<b>5 980</b>	<b>2 258</b>	<b>125</b>	<b>138</b>	<b>2 152</b>	<b>2 069</b>	<b>729</b>	<b>114</b>
Technicien RF	A	37	411	278	112	37	13	56	56	50	13
	B	15	218	152	61	15	4	16	16	10	4
	C	43	223	133	83	42	10	37	37	23	10
	D	2	45	14	6	2	1	2	2	2	1
	E	73	1 306	995	261	73	30	197	190	59	30
	F	32	603	370	77	32	29	117	109	50	21
	G	27	187	134	64	25	21	181	176	62	19
	I	46	1 123	720	152	46	124	1 427	1 404	274	117
	<b>Total</b>	<b>275</b>	<b>4 116</b>	<b>2 796</b>	<b>816</b>	<b>272</b>	<b>232</b>	<b>2 033</b>	<b>1 990</b>	<b>530</b>	<b>215</b>
Adjoint technique RF, agent technique RF	A	47	369	243	169	43	24	120	117	70	23
	B	15	150	105	64	15	13	58	57	33	11
	C	15	106	64	45	13	10	18	18	14	9
	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	E	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	F	15	464	344	106	14	28	180	176	89	25
	G	89	679	490	235	74	93	814	796	292	88
	I	75	2 750	1 922	411	75	210	2 916	2 863	657	184
	<b>Total</b>	<b>256</b>	<b>4 518</b>	<b>3 168</b>	<b>1 030</b>	<b>234</b>	<b>378</b>	<b>4 106</b>	<b>4 027</b>	<b>1 155</b>	<b>340</b>
<b>Ensemble</b>		<b>1 095</b>	<b>54 362</b>	<b>46 482</b>	<b>14 337</b>	<b>1 014</b>	<b>960</b>	<b>10 396</b>	<b>9 991</b>	<b>3 147</b>	<b>842</b>

(1) Les troisièmes concours d'IGE et d'ASI sont comptabilisés avec les concours externes.

Remarque - Des concours réservés (sessions possibles 2002 à 2006) sont organisés afin de permettre à des agents non titulaires d'être recrutés, sous certaines conditions, dans les différents corps ITRF (loi dite "Sapin" n° 2001-2 du 3 janvier 2001). Les IGR ont été exclus du champ d'application de cette loi.

## [2] Concours des personnels des bibliothèques - Session 2005 (France métropolitaine + DOM)

	Concours externes					Concours internes et réservés				
	Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
Conservateur (1)	25	1 526	938	136	25	28	204	165	43	28
Magasinier en chef	6	2 466	1 470	56	6	24	313	281	76	24
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>3 992</b>	<b>2 408</b>	<b>192</b>	<b>31</b>	<b>52</b>	<b>517</b>	<b>446</b>	<b>119</b>	<b>52</b>

(1) Dont le concours de conservateur chartiste (comptabilisé dans les concours internes et réservés).